



## 14ème législature

<b>Question N° : 890</b>	De <b>M. Éric Ciotti</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> >étrangers	<b>Tête d'analyse</b> >reconduite aux frontières	<b>Analyse</b> > statistiques.
Question publiée au JO le : <b>17/07/2012</b> Réponse publiée au JO le : <b>16/10/2012</b> page : <b>5750</b>		

### Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le ministre de l'intérieur sur le nombre de reconduites à la frontière opérées en 2011.

### Texte de la réponse

Au cours de l'année 2011, 32 912 mesures d'éloignement ont été mises à exécution à partir du territoire métropolitain. Ce total est en hausse, de 17,43 %, par rapport à l'année précédente (28 026 éloignements). En 2011, 22 927 retours forcés ont été réalisés contre 19 622 en 2010, soit une hausse de 16,8 %. Le total de 9 985 retours aidés ne comprend que les départs avec l'aide humanitaire, sans mesure d'éloignement. La part de ces retours aidés a légèrement augmenté en 2011 pour atteindre 30,3 % des éloignements comptabilisés (29,9 % en 2010). La hausse enregistrée en 2011 pour les retours aidés est de 18,8 % par rapport à 2010.